

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22.12.2025

Hoche Avocats conseille le Groupe Héron (Acuitis, GrandAudition) sur la cession de Sensee à Vision Group AG.

Sensee, numéro un de la vente en ligne de lentilles de contact en France, en Espagne et en Italie, et Vision Group, l'un des principaux acteurs suisses du e-commerce et des services liés aux lentilles de contact, se rapprochent afin de façonner l'avenir du marché européen des lentilles de contact. Cette union stratégique marque une étape majeure dans l'industrie optique européenne, en réunissant deux leaders innovants du marché pour former un groupe de référence.

Hoche Avocats a conseillé le groupe Héron (Acuitis, GrandAudition) sur les aspects juridiques de la transaction avec : *Marie Peyréga (associée)*, *Jennifer Pernet (counsel)* et *Aliénor Nicolas (collaboratrice)*, sur les aspects fiscaux avec : *Mathilde Le Roy (associée)* et *Louise Miont (collaboratrice)* et sur les aspects droit de la distribution : *Bastien Mathieu (associé)*.

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>